

VERS DE NOUVELLES INITIATIVES PUBLIQUES POUR FAIRE OBSTACLE A LA LRU

Le mouvement contre la loi dite abusivement "libertés et responsabilités des universités" consolide son ancrage chez les personnels et les étudiants. Il gagne l'opinion publique. Le gouvernement, inquiet du développement de ces actions engageant la critique de ses orientations, tente d'éteindre la contestation en affichant quelques concessions médiatiquement amplifiées. Comme le budget 2008, très notablement insuffisant, ces concessions sont en trompe-l'oeil, pour l'essentiel.

En effet, si le Premier Ministre s'inscrit, comme sur d'autres plans, dans le prolongement des déclarations du candidat Sarkozy à l'élection présidentielle pour augmenter la dépense moyenne par étudiant d'ici 5 ans, celle-ci apparaît comme un leurre si aucune création d'emploi n'est prévue. La dépense moyenne par étudiant n'est un indicateur pertinent que si elle mesure l'amélioration de l'encadrement pédagogique, seule mesure reconnue d'efficacité en la matière. L'argent public indispensable doit être scientifiquement, pédagogiquement et territorialement équitablement réparti ; les effets déstructurants des budgets de l'ANR instaurés par le Pacte Recherche ne doivent pas être reproduits.

Le cadrage national des diplômes, mesure censée rassurer les étudiants, n'est en rien une mesure liée à la loi LRU. Il s'agit d'une mesure dont le SNESUP dénonce l'absence depuis la mise en place du LMD. Nécessaire pour rendre les formations lisibles pour les jeunes et leurs familles, pour améliorer la mobilité étudiante choisie et l'insertion professionnelle ultérieure, elle ne peut se réaliser par des seules décisions ministérielles qui de plus, seraient amenées à prendre effet au 1er janvier sans aucune concertation et élaboration scientifique. Les enjeux scientifiques et pédagogiques appellent sur ce point, comme sur d'autres, les plus larges concertations dans des instances représentatives.

Ces reculs affichés et qui, pour beaucoup, concernent l'aide sociale (bourses et logements pour les étudiants) sont la preuve que les mobilisations peuvent infléchir le cours des événements. La Ministre et le gouvernement qui, par ces annonces, reconnaissent implicitement le caractère imposé voire arbitraire des orientations de la loi LRU, doivent en tirer toutes les conséquences.

Ils doivent au plus vite

1. renoncer au dispositif répressif et aux menaces contre les étudiants et les personnels et tout faire pour hâter le retour à la sérénité,
2. engager enfin un vaste débat national scientifique et sociétal sur les enjeux du supérieur et de la recherche, suspensif de la loi LRU (moratoire) qui engagerait à l'élaboration d'un autre texte législatif actant de fait l'abrogation de la LRU.

C'est dans ce cadre, avec toutes les parties concernées, en particulier les enseignants du supérieur, poumon de la vie des universités, qu'il convient de remettre à plat réflexions, propositions et mise en œuvre d'une vaste refondation de l'enseignement supérieur public.

Les enjeux majeurs concernant la collégialité et la démocratie comme principe de fonctionnement des établissements du supérieur, l'amélioration des statuts et des carrières publiques de tous les acteurs doivent être mis au cœur de cette priorité nationale. C'est le sens de l'appel que lance aujourd'hui le SNESUP, appel qui le conduira, après réunion de ses instances jeudi 29 novembre, à prendre de nouvelles initiatives publiques pour faire entendre sur les questions du supérieur et de la recherche la voix des enseignants du supérieur et bien au-delà de toutes les forces démocratiques.

Paris, le 28 novembre 2007